DTA

DOCUMENT TECHNIQUE D'APPLICATION

26 06 2019

[ITE] NOUVELLES CERTIFICATIONS

Améliorations techniques du système EDIL-Therm® PSE.

Le système EDIL-Therm® PSE fait désormais l'objet d'un **nouvel agrément ÉTE et d'une nouvelle agrémentation DTA, validés par le CSTB.**
L'avis du DTA concerne la pose du système EDIL-Therm® PSE sur parois planes verticales, en maçonnerie ou en béton, en construction neuve ou en rénovation, conformément au ''CPT 3035_ V3 - Systèmes d'isolation thermique extérieure par enduit sur polystyrène expansé – septembre 2018''.

Ce document technique certifie la bonne application du système, sa conformité aux exigences de chaque chantier, et garantit la durabilité ainsi que l'efficacité de la solution d'isolation thermique extérieure avec enduit mince.

Il met également en exergue les améliorations techniques obtenues, à savoir :

- Une utilisation du polystyrène blanc et gris jusqu'à 300 millimètres d'épaisseur là où précédemment seul le polystyrène blanc pouvait être utilisé jusqu'à 200 millimètres.
- L'usage de la couche de base de 4,5 kilos en lieu et place de 6,5 kilos.
- La possibilité de 4 finitions (au lieu de 3) avec ajout de plaquettes de parement élastomère à finition brique.
- L'optionalité du primaire d'accrochage. Précédemment obligatoire sur chaque finition, le primaire d'accrochage est optionnel sur la finition acrylique ECAP® AC et sur la finition Acrylo-Siloxane ECAP® AXC.

Lire les dernières actualités.